



Il était une fois.....Les Restos 49

4 – Chapitre 4 – Le Chantier d'insertion Angers-Trélazé ou C.I.A.T

C'est l'histoire d'un Chantier d'Insertion atypique ouvert à Trélazé le 12 avril 1999.

Pourquoi Trélazé ? Parce que c'est là que l'Association Départementale commence d'utiliser un entrepôt de 500 m² pour approvisionner les centres de distribution. Un entrepôt où les activités de magasinage sont **propices à la création d'un atelier d'insertion** répondant ainsi à la volonté des Restos **d'aider des personnes accueillies à sortir de leur situation précaire. Pourquoi Atypique ?** Parce qu'il n'est pas totalement conforme aux normes des chantiers d'insertion : En premier, il ne fonctionne pas toute l'année, mais seulement de novembre à avril. A cette époque il n'y a pas de campagne d'été et l'entrepôt est donc fermé ; Ensuite, l'encadrement n'est assuré que par des bénévoles ; Enfin, dans le dispositif institué par l'Etat, **insertion et aspect économique** sont liés ce qui, dans l'esprit de gratuité des Restos, est au départ délicat à intégrer.

Note : Se reporter au « Chapitre 3 – histoire des Restos » pour plus de précisions sur les Chantiers d'Insertion.

Pour autant le chantier débute avec 4 contrats emploi-solidarité (C.E.S) donnant le statut de salarié, contrats financés par l'Etat ; **en 2004-2005 ce nombre passera à 6**, 3 contrats RMI, 3 Contrats PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). A la fin de son contrat, le bénéficiaire se voit délivrer **une attestation de formation comme agent de magasinage.**

Le chantier est suivi par les financeurs comme lors de cette visite du 10 mars 2005 où les représentants de la

Direction Départementale du Travail, de l'ANPE, de la Mission Locale et du Conseil Général s'assurent du bon déroulement des activités, des formations, du suivi de chaque C.E.S.



Tout change dès 2006.

Il est envisagé un chantier permanent qui accueillerait **10 salariés encadrés et accompagnés, outre des bénévoles, par des techniciens et une aide socio-professionnelle.**

Ceci suppose un nouvel emplacement et une autre organisation interne, un budget de fonctionnement soulignant le côté économique du chantier.

Pour l'emplacement, **Angers-Loire-Métropole** met à disposition des terrains situés rue des Longs Boyaux à Trélazé. **L'endroit est à défricher, nettoyer et équiper, les anciennes serres à remettre en état.** C'est toujours là que le C.I.A.T est établi. **Pourquoi CIAT ?** Parce qu'il est situé sur les communes d'Angers et de Trélazé ; il ouvre le **2 novembre 2006.**

Deux projets sous-tendent l'aspect économique :

-Le premier est toujours tourné vers le **magasinage**, d'autant qu'un nouvel entrepôt plus grand dessert maintenant 25 centres.

-Le second est constitué par un **pôle maraîchage et horticole**, maraîchage sur les 2 hectares de terrain, horticulture dans les 5000 m2 de serres.



-A côté des aides des collectivités concernant l'encadrement, l'équilibre budgétaire est assuré de deux façons :

. **Par une valorisation** : Du travail effectué, et par les salariés et par les bénévoles pour les services de l'entrepôt ; Des produits de maraîchage fournis aux centres de distribution,

. **Par une vente de produits d'horticulture lors des journées « Portes Ouvertes »** par exemple,

. **Par des contrats passés** avec des collectivités, mairies le plus souvent, pour des prestations de décoration florale. L'adhésion dès 2006 à la FNARS (Fédération Nationale

des associations d'accueil et de réadaptation sociale) a permis des échanges d'expérience et aussi de lier des contacts avec d'autres partenaires.

Le 4 mai 2007, le nouveau CIAT est inauguré, **il compte 16 salariés**.

Un très gros travail aura été fourni tant par les salariés que par les bénévoles pour tout remettre en état, terrain, serres, alimentation en eau et électricité, resserres pour le matériel. En 2008 près de 1000 personnes fréquentent les journées Portes Ouvertes.

Depuis le Chantier d'Insertion n'a fait que se développer :

-Par le nombre de salariés passant de 16 en 2008 à **18 dès 2014 encadrés par 2 encadrants techniques et une encadrante socioprofessionnelle et aidés par une équipe de 7 bénévoles** -Par les agrandissements et les améliorations techniques : **13000 m2 supplémentaires en 2010 dont 1100 m2 de serres** ; Travaux d'isolation et mise en place du chauffage en 2008 ; **4000 m2 de terrains en plus et achat d'un tracteur en 2011** ;

-Par la culture de plants surtout destinés aux jardins de proximité et chantiers, à partir de 2010,

-Par la mise en valeur de son savoir-faire comme lors de ces journées Portes Ouvertes de 2008 où sont présentées 1200 plantes à massif, 2000 vivaces et 200 compositions florales.

-Par la création en 2016 d'un poste de relations avec les entreprises, poste tenu par un bénévole.

Mais ce sur quoi le Chantier d'Insertion a insisté depuis le début c'est **la formation**.

-En premier **l'obtention du CACES** (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité pour engins de chantier et de manutention) très apprécié des employeurs.

-Puis, dès 2015, **les stages en immersion en entreprise** pour une valorisation des

apprentissages, stages auxquels s'ajoutent **des bilans de compétence et des formations sur la gestion des conflits**

-Par la remise à niveau dans certains domaines scolaires comme la lecture, l'écriture et le calcul avec l'aide du L.E.C.



Actuellement **la moitié des salariés en insertion encadrés par une encadrante technique** interviennent à **notre entrepôt de la Cité pour la préparation des livraisons** à effectuer chaque semaine à nos 27 centres du département.

Bref, Le Chantier d'insertion met tout en œuvre pour que les salariés réussissent leur intégration ou réintégration dans le monde du travail.

Mai 2021, Claude Boissenot.